Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 14 (1926)

Artikel: L'esprit du protestantisme
Autor: Bridel, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380108

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ESPRIT DU PROTESTANTISME *

Par le mot de « protestantisme » — terme dont l'origine est tout accidentelle (1) et qui est fort inexactement expressif — on désigne une certaine orientation générale de l'esprit qui, partout où elle s'est fait sentir, a manifesté ses conséquences dans tous les domaines de la vie, tant individuelle que collective, et s'est épanouie en une multitude d'effets, assez divers suivant les lieux et les circonstances.

Cette variété de production pourrait être invoquée comme preuve de la richesse et de la souplesse du principe ; elle ne saurait en tous cas servir à en contester l'existence. En vain plusieurs auteurs catholiques, partant du préjugé qu'en dehors du gouvernement à la romaine il ne peut exister d'unité, ont prétendu que « la révolte » du XVIe siècle, comme ils disent, s'est, ainsi qu'il convient à tout mouvement négatif, réduite en incohérente poussière. Nos adversaires se réfutent eux-mêmes sur ce point par la persévérante indignation avec laquelle ils ne cessent de dénoncer l'influence néfaste

* Conférence donnée sous les auspices des Amis de la pensée protestante.

(1) Il provient de la protestation formulée, en 1529, par un groupe de princes allemands contre les décrets de la Diète de Spire, qui prétendait interdire d'entreprendre la réforme de l'Eglise partout où elle n'était point encore effectuée, et d'y rien modifier désormais là où elle était commencée.

de l'esprit protestant, s'exerçant de toutes parts. C'est avouer qu'il existe un esprit protestant, qui se maintient et se propage depuis quatre siècles — et qui, remarquons-le, n'a point tué les nations chez lesquelles il s'est le plus largement exercé. Il ne s'agit donc pas là de pure anarchie destructrice, mais d'une force positive et subsistante.

Si, maintenant, nous nous demandons quelle fut la source première de ce vaste déploiement de force, si nous cherchons à caractériser le protestantisme à sa naissance même, voici ce dont témoigne l'histoire. Quelque influence, secondaire et du reste assez variable selon les pays, qu'aient pu exercer dans le déclanchement de la Réformation du XVIe siècle, soit certaine évolution d'ordre intellectuel, soit certaines poussées de nature politique et sociale, cette réformation fut essentiellement une affaire de piété, une œuvre de foi religieuse. Ni les intérêts, assez confus, des princes et des foules, ni le dilettantisme des érudits n'eussent jamais engendré la somme d'audace confiante et de persévérant courage que réclamait cette formidable entreprise : il n'y fallut rien de moins qu'une de ces irrésistibles convictions qui prennent les hommes au cœur et qui peuvent en faire des héros.

Cela dit, voici comment je conçois ici ma tâche : rappeler ce que fut la foi des réformateurs du XVIe siècle, en relever les éléments essentiels, et marquer par quel jeu de conséquences ont résulté de ces sentiments religieux les multiples tendances dont l'ensemble constitue le protestantisme, tel qu'il s'est manifesté au cours de l'histoire. C'est ainsi que je me propose de caractériser « l'esprit du protestantisme » : non pas au moyen de quelque définition abstraite — procédé qui me paraît inappliquable quand il s'agit d'une chose vivante et de nature spirituelle, — mais par une description analytique, au cours de laquelle j'aurai soin d'indiquer les liens rattachant au principe central ses applications diverses.

Le sujet m'effraie par son étendue et par sa délicate complexité ; il y faudrait pouvoir consacrer un cours et non pas une conférence. Qu'on veuille bien pardonner, non seulement les inévitables lacunes dont souffrira cet exposé, mais — ce qui est beaucoup plus grave à mes yeux — le caractère abrupt et péremptoire que, dans un tel raccourci, vont revêtir des jugements qu'il faudrait avoir le temps de motiver toujours et bien souvent de nuancer.

I

Du sein de la chrétienté souffrante, bien des protestations déjà s'étaient fait entendre contre les erreurs de la théologie et les abus du clergé, et plus d'une fois la réforme de l'Eglise avait été proposée, sans qu'il en fût rien résulté de satisfaisant. Il y avait manqué un mot d'ordre, assez net pour être compris de tous, assez radical pour aller vibrer au fond des âmes, assez fécond pour entraîner une transformation générale de l'esprit public et des institutions. Mais dès qu'il eut été prononcé, ce mot d'ordre, il trouva partout de l'écho ; et la première moitié du XVIe siècle vit éclater le mouvement réformateur, non pas seulement en Allemagne et dans les pays du Nord, en Angleterre et en Ecosse, mais en France et aux Pays-Bas comme en Suisse, en Italie aussi, en Espagne et jusqu'en Pologne.

Entre les groupes d'hommes engagés dans ce travail la diversité des circonstances est très grande ; plus d'une divergence d'opinion les sépare et parfois les oppose les uns aux autres ; mais sur un point essentiel ils sont d'accord ; ils ont en commun le mot d'ordre auquel je viens de faire allusion, la doctrine que leurs meilleurs théologiens formulent en ces termes, empruntés au langage de l'apôtre Paul : « la justification par la foi. »

De quoi s'agissait-il ?

A l'époque en question, un souci tourmentait beaucoup

d'âmes pieuses, non pas seulement parmi les clercs instruits, comme Lefèvre d'Etaples, ou comme Luther, mais aussi parmi les gens du peuple, comme ci-devant les pauvres de Lyon, les Vaudois du Piémont, ou bientôt ces ouvriers cardeurs et drapiers de Meaux qu'on vit se dévouer jusqu'à la mort, aux débuts de la Réforme française.

Ce grand souci, relatif à la situation du pécheur devant Dieu, ou (comme on dit en langage chrétien) au salut, ce grand souci avait sa source dans l'incertitude profonde que, par ses enseignements comme par ses pratiques, l'Eglise entretenait chez ses fidèles. L'Eglise s'offrait à eux comme la dispensatrice de toutes les grâces divines : Hors de moi, disait-elle, hors de moi pas de salut. Mais ces grâces, elle les distribue dans des conditions telles qu'une âme sérieuse ne se sent jamais assurée de rien. Après confession de vos fautes l'Eglise vous accorde l'absolution, en vous avertissant, toutefois, que cette absolution n'est valable que si votre confession a été complète, au moins en ce qui concerne les péchés mortels, et si elle a été accompagnée d'une repentance véritable ; or puis-je être certain d'avoir bien fait comprendre à mon confesseur ma culpabilité tout entière et de m'être suffisamment repenti ? On m'indique, en outre, des bonnes œuvres à accomplir, d'utiles pratiques à exercer, voire des pénitences à subir en compensation de mes manquements ; mais, si j'ai le sentiment de l'offense que constitue à l'égard du Créateur n'importe quelle rébellion dont j'ai pu me rendre coupable envers sa volonté sainte, pourrai-je jamais me convaincre d'en avoir ainsi fourni pleinement la contre-partie ? Enfin, la mort m'attend ; Dieu veuille qu'elle me laisse la possibilité de faire venir un prêtre et de recevoir de sa main les derniers sacrements ! ce seront là les plus heureuses circonstances qu'un fidèle puisse espérer. Mais serai-je alors sûr d'avoir atteint le port ? Hélas ! à moins d'être un « saint », — et il n'est guère pro-

bable que je le sois, — où je vais, c'est au purgatoire, pour y achever l'expiation de mes fautes. Combien de temps resterai-je en ce lieu terrible ? nul ne le sait ; puissé-je avoir de bons amis qui, sans m'oublier ni se lasser, s'occupent d'adoucir et d'abréger pour moi ce douloureux séjour, en faisant dire des messes pour le repos de mon âme et en acquérant des indulgences à mon profit !

En opposition avec cette atmosphère d'incertitude où l'Eglise romaine tient toujours ses fidèles, et veut les tenir, convaincue qu'il serait dangereux qu'ils pussent à aucun moment se croire sûrs de leur salut, quelle allégresse chez qui vient à s'aviser que, selon Jésus et ses apôtres, il ne s'agit point pour nous de tâcher ainsi de mériter peu à peu le pardon du Seigneur, mais d'accepter dès aujourd'hui ce pardon, pleinement et généreusement offert par sa grâce ; qu'il ne s'agit pas pour nous de travailler à nous concilier le plus possible la faveur de Dieu, mais de croire à son éternel et immense amour.

Ah ! voilà vraiment la « bonne nouvelle », l'Evangile, dégagé de tous les funestes *distinguo*, de toutes les « cavillations » comme dit Calvin, dont les scolastiques l'ont de plus en plus encombré, de toutes les conditions arbitraires sous lesquelles l'Eglise l'a graduellement étouffé. Aussi le vrai nom des protestants, celui que dès les origines ils se donnèrent à eux-mêmes, en Allemagne comme en France, c'est celui d'« évangéliques. »

Certes, — et nous le constatons avec joie, — Rome est loin d'avoir rejeté l'Evangile ; souvent il perce çà et là dans ses enseignements et dans son culte. Ne l'entend-on pas qui s'exprime au milieu même des orages du *Dies irae :*

Qui latronem exaudisti.....
Qui salvandos salvas gratis.....

(O toi qui as exaucé le brigand même,...
O toi qui sauves gratuitement ceux qui doivent être sauvés.....)

Oui, l'Evangile est toujours là, dans l'Eglise romaine, qui grâce à lui reste chrétienne ; c'est lui que, tant bien que mal, recueillent les âmes altérées de salut, lui qui leur permet de vivre, et souvent de vivre admirablement. Il y est, l'Evangile, sous toutes les broussailles d'une théologie bâtarde, sous toutes les complications de la discipline, sous tout l'encombrement des symboles rituels ; il y est, comme le soleil est là dans les jours où le brouillard le dérobe à nos regards directs, et où néanmoins il nous éclaire assez pour assurer notre marche. Mais quelle différence quand, les brumes se dissipant, les rayons du jour viennent à nous verser à flots la chaleur, la santé, la joie !

Ce fut une explosion de joie que la restauration de l'Evangile au XVIe siècle. C'est un cri de joie que pousse Luther quand il nous déclare comment, découvrant enfin le vrai sens de l'épître aux Romains, trouvant dans le salut gratuit offert à notre foi la clé de toute la révélation biblique, il sentit comme s'ouvrir devant lui les portes du paradis. C'est un cri de joie aussi que ce chant des psaumes qui partout éclata chez les huguenots français. Et c'est ce cri de joie que Jean Crespin met sur les lèvres du *Marchand converti*, dans la moralité évangélique qui porte ce titre :

O Dieu, ô Dieu, que je suis mis
Maintenant hors de dure peine !
Ma pauvre âme était toute pleine
D'ordure et de méchanceté :
Mais en un moment j'ai été
Lavé par la divine grâce.
Vienne Satan plein de fallace,
Et apporte, s'il veut, son livre :
Point ne le crains, je suis délivre
De mes péchés par mon Sauveur.

. . . . . .

[Oui,] maintenant vienne le diable,
Vienne le monde variable,
Vienne le hérault de la Mort :

Puisque mon Dieu est mon support
Je ne crains rien, j'ai assurance
D'avoir entière délivrance
En Jésus-Christ, qui me convie
Par grâce à l'immortelle vie. (1)

Hélas ! elle fut trop tôt mêlée de larmes et de sang, la joie évangélique ; bien vite surgirent les guerres de religion et tout ce qui en devait résulter. C'est ce triste et long lendemain de fête que rappelle le « mur des Réformateurs », à Genève. Je n'en dis pas de mal : il symbolise admirablement l'énergie qu'il fallut à cette héroïque cité pour tenir contre les adversaires de la bonne cause, la rude énergie qu'il fallut à tout le protestantisme pour s'affirmer dans le monde et s'y maintenir. Mais ce n'est pas le symbole de la Réforme évangélique elle-même ; son symbole, c'est le soleil qui joyeusement reparaît après une éclipse : *Post tenebras lux.*

II

Ces bases posées, disons ce qui dérive de l'essentielle doctrine évangélique : « Vous êtes sauvés par grâce, au moyen de la foi. »

Ne voyez-vous pas, d'abord, que les rapports de l'homme avec Dieu se trouvent arrachés ainsi au domaine juridique, pour être transportés sur le haut et pur terrain de l'affection réciproque ? En parlant de la sorte je n'oublie pas combien, dans la théologie luthérienne ou réformée, subsisteront, longtemps, de concepts et de raisonnements empruntés à la langue du droit. Ils ont, du reste, des points d'attache dans certains textes bibliques, textes sur la vraie portée desquels il s'agissait de s'éclairer : et ce

(1) « *Le marchant converti* ; tragédie excellente, en laquelle la vraie et la fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées, etc. ». Seconde édition. Par Jean Crespin. MDLXI ; page 106.

Cette pièce est traduite du *Mercator* (1540) de Th. Naogeorgos, soit le pasteur Thomas Kirchmeyer.

n'est pas d'un seul coup qu'une théologie se régénère et prend pleine conscience des trésors religieux qu'elle a pour mission d'exprimer. Mais, en dépit de cette réserve, j'affirme que la tendance profonde du protestantisme c'est la rupture avec la façon romaine — oui, trop « romaine » — de faire de la religion une chose de code, de tribunal, de sentences judiciaires, de peines décrétées, de dommages-intérêts exigés et de compensations acceptées. Toute cette procédure, qui fait descendre la vie religieuse dans le domaine du relatif et du contentieux, suppose manifestement que le fidèle n'est, de fait, placé qu'en présence de l'autorité ecclésiastique et non devant Dieu même, avec qui nulle discussion n'est concevable.

Que tout cela exprime fort mal les relations du Père suprême avec ses enfants, — révoltés ou convertis, — c'est ce dont Luther marque bien qu'il a conscience, quand il expose comment le Seigneur se borne à réclamer notre « foi », c'est-à-dire notre confiance en son amour purificateur, parce que cette confiance est de toutes choses celle qui peut le plus véritablement rendre hommage à Dieu, celle aussi qui contient, comme ne le saurait faire nulle autre, la garantie de notre entière consécration à son service. Et Calvin ne l'entend pas autrement quand il écrit : « Celui qui répute quel père nous est Dieu, il a suffisante raison, voire encore qu'il n'y eût nul enfer, d'avoir plus grande horreur de l'offenser que de mourir (1). »

Quelle distance entre un tel point de vue et celui auquel se trouvait placé Brunetière lorsqu'il voulait nous faire admirer, il y a quelques années, la surnaturelle comptabilité en vertu de laquelle une jeune carmélite, passant ses nuits en prière sur les dalles froides du couvent, rachète devant Dieu les orgies de son frère ! Cette banque prétendûment religieuse, ces comptes par doit et avoir, ces versements au crédit d'autrui effectués par des

(1) *Institution chrétienne*, III, II, 26 et 27, édition française de 1541, p. 198. (Cité d'après E. Doumergue, *Calvin*, tome IV, p. 273.)

gens qu'on suppose avoir accompli pour Dieu plus que leur devoir (comme si personne pouvait donner au Seigneur plus qu'il ne nous réclame équitablement, c'est-à-dire tout notre être !) — ce sont là, pour nous autres évangéliques, de très misérables images et, s'il faut les prendre au pied de la lettre, de fort dangereuses chimères : sources de ces marchandages impies où sont allés s'empêtrer les casuites qu'a résumés Escobar et dont Pascal a fait voir à quel point leurs opinions sont peu chrétiennes.

De deux doctrines comme la scolastique et la protestante, — dont la première tend à présenter la vie comme une série d'actions distinctes, portant chacune sa note spéciale d'excellence ou de démérite, tandis que la seconde enseigne que la personnalité humaine est un tout organique dont les divers membres participent à sa santé générale, en sorte que l'essentiel c'est de mettre en bon ordre le foyer central, — il est impossible qu'il ne découle pas deux esprits assez différents : subtiles influences qui pénétreront plus ou moins la vie de famille, l'école, la société tout entière, et dont la trace restera sensible encore chez beaucoup de ceux qui, de part ou d'autre, ont pu rompre avec leurs traditions originelles, ont cessé de professer la doctrine de leur Eglise, peut-être même ont abandonné toute foi religieuse.

Il ne saurait être question de comparer entre eux, soit individu par individu, soit peuple par peuple, les protestants avec les catholiques, pour en venir à proclamer qu'il y a plus de moralité chez les premiers que chez les seconds. Qui donc serait en mesure de faire un tel compte ? Comment y apprécierait-on la part qui vient des tempéraments, des races, des circonstances, et le plus ou moins grand rôle que peuvent jouer, chez des personnes ou dans des contrées taxées de protestantes ou de catholiques, des doctrines et des influences qui n'ont nulle affaire avec l'une ou l'autre de ces deux formes du christianisme ?

Mais, ce qui est tout autre chose et ne paraît pas contestable, c'est que protestantisme et catholicisme assignent à la morale une importance assez différente. Pour le premier elle est au cœur même de la religion : celle-ci est proprement un rapport moral avec Dieu, un rapport d'amour actif, un rapport de personne à personne, une harmonie entre deux volontés. Le catholicisme, sans prêcher, cela va sans dire, le divorce entre la religion et la morale, a plus de tendance à concevoir la piété comme une chose que l'inconduite n'abolit point. Si je cite ce mot cueilli dans une conférence qu'un ecclésiastique a prononcée au commencement de l'année dernière : « Louis XIV pourra commettre bien des fautes contre la morale, il n'en commettra jamais contre la foi... Une foi profonde n'est pas incompatible avec une vie des plus dépravées (1) », chacun, j'en suis sûr, devinera bien que l'ecclésiastique qui parlait ainsi n'était pas un pasteur protestant.

Du reste, insister sur ce point serait oiseux, puisque, en général (2), il est entendu que le protestantisme est préoccupé d'éthique ; on l'accuse même de ne voir que cela et, par une austérité farouche, d'enlever toute poésie à l'existence, en desséchant jusqu'à la religion même.

Pour exagérés que soient ces reproches, ils méritent cependant qu'on en tienne compte parmi les Réformés ; et il me paraît qu'on est en train de le faire. L'indispensable réaction contre des abus enracinés et, plus encore peut-être, les duretés de l'histoire ont pu imprimer, à une partie au moins du protestantisme, des traits de raideur qui n'ont pas de liaison logique avec la « bonne nouvelle » dont il se réclame. Certes, — et n'est-ce pas à son honneur ? — partout où il se fera véritablement sentir, l'esprit protestant apportera avec lui la sève morale

(1) Mgr Herscher ; conférence du 4 mars 1925 (Voir *Conferencia*, 1er septembre 1925, p. 282 et suiv., 287.)

(2) Voir l'Appendice placé à la fin de ces pages.

puisée aux sources bibliques, il inculquera l'obéissance à ce Père céleste qui est le Dieu trois fois saint, il réclamera qu'on prenne la vie au sérieux, il voudra que l'ordre règne, dans la discipline de l'existence individuelle, au foyer de famille, dans la cité ; mais, — à moins qu'on ne veuille soutenir que le sérieux est incompatible avec l'allégresse, et que l'ordre est néfaste à la vie, — je ne vois pas quelle morale pourrait être plus joyeuse en sa fermeté, plus féconde en sa pureté que celle qui part de ce principe : Dieu ayant fait éclater envers nous son immense amour, nous l'aimerons de tout notre cœur et, avec lui, nous aimerons tous les hommes, nos frères.

..... Ah ! j'allais l'oublier : il y a « le scrupule protestant », — cette rengaine qu'avec persévérance on nous sert depuis une trentaine d'années, — le scrupule protestant lequel, paraît-il, a fait avorter un certain nombre de génies, qui eussent pu émerveiller le monde par des chefs-d'œuvre si leur mauvaise étoile n'avait fait planer sur leurs berceaux l'ombre lugubre de Calvin. Les malheureux !... Trouvez-vous que je parle avec trop de désinvolture d'une chose grave ! Eh ! bien, franchement, c'est que je ne la trouve pas bien grave. De fait, je constate que, étant donnée l'exiguité de son territoire, la Suisse protestante a été relativement fertile en hommes d'un vrai mérite, et je ne pense pas qu'elle l'eût été plus sous le patronage d'Ignace de Loyola. Des médiocres, certes, il y en a beaucoup parmi nous ; ne sera-ce pas toujours le lot de la grande majorité des humains ? Des ratés, ou des demi-ratés, hélas ! il y en a partout, parce que rêver de faire de grandes choses fut toujours plus aisé que d'exécuter le moindre travail. « Bâtir une modeste hutte, disait le missionnaire Livingstone, est beaucoup plus difficile que de construire des châteaux en Espagne. » Des ratés ! combien n'y en a-t-il pas dont la semelle use le pavé de Paris, mais dont la plupart ne viennent ni de Genève, ni de Lausanne, ni de Neuchâtel, et n'ont point,

comme a dit élégamment un poète, « tiré le maigre pis de la vache à Colas » (1).

Quant à la maladie du scrupule en morale, c'est là une disposition morbide, aussi pénible que fâcheuse, dont il est impossible d'espérer qu'elle épargne tous les fils des Eglises évangéliques, mais qui n'est pas plus protestante de nature que tout autre espèce d'aboulie ou de neurasthénie. Sous des formes quelque peu différentes, vu l'ambiance, on retrouve le même genre d'âmes en peine traînant leur incessant malaise devant les autels catholiques, au pied des confessionnaux, sur la route des pèlerinages. Que dis-je ? en d'autres domaines qui n'ont rien à voir avec la religion, des troubles analogues se manifestent : témoins ces tatillons qui hésitent indéfiniment avant de conclure la moindre affaire, qui ne parviennent pas à se décider sur l'emploi de leurs journées, ou ne font autre chose que se tâter le pouls et se perdre en précautions minutieuses, incapables d'ailleurs de jamais les rassurer. Et j'ajoute que, s'il est un régime moral qui puisse avoir quelque chance de prévenir cette malsaine tendance, ou de l'atténuer là où elle se déclare, eh ! bien, c'est précisément un système religieux qui n'attache pas une trop grande importance aux détails de pratique, un enseignement qui ramène constamment le regard de l'âme sur le centre de toute vie, et qui travaille à former des consciences droites, fermes et loyales.

III

Le rôle capital attribué de la sorte à la personnalité morale et à son développement émancipateur, est ce qu'on appelle souvent « l'individualisme protestant ». Ces deux mots sont depuis si longtemps mariés par l'usage qu'il faut bien s'accommoder d'une telle formule et reconnaître

(1) On sait que, de vieille date, les protestants sont désignés par ce sobriquet : « Ceux de la vache à Colas. »

qu'elle exprime une réalité ; mais à la condition de préciser ce que signifie ici le mot d'individualisme et de bien marquer, avec ce qu'il implique, ce que, d'autre part, il n'implique point. On a vu se produire, en philosophie, en littérature, en politique, tant de sortes d'individualismes qui n'ont aucune connexion avec la pensée protestante : celui de Nietzsche, par exemple, pour n'en rappeler qu'un ! Et on a tant de fois, dans les polémiques, attribué à l'individualisme protestant des caractères qui ne lui appartiennent pas !

Ainsi, quand on le confond tout simplement avec le subjectivisme. A maintes reprises au cours de ces dernières années, mêlant à ces attaques le nom de Kant, — ce qui produit grand effet sur les personnes ignorantes de ce qu'est en réalité la doctrine de ce philosophe, — des écrivains français ont soutenu que l'impératif catégorique, le devoir, la conscience, invoqués par les protestants, ne sont pas autre chose, en définitive, que la voix du caprice individuel : bref un pur « romantisme ». On doit reconnaissance à M. Ern. Seillière d'avoir récemment, dans un beau livre sur Vinet et Amiel, dissipé ce formidable contre-sens. Pas plus qu'un mathématicien ne cède à son caprice, mais obéit aux lois infrangibles du nombre lorsqu'il effectue un calcul, pas plus l'homme qui sincèrement écoute sa conscience ne s'abandonne ainsi aux hasards des inspirations sentimentales, mais tout au contraire se plie, qu'il le sache ou non, à la ferme volonté du Maître suprême, du Père des esprits. Le fameux mot de Luther : « Je ne puis autrement » n'est pas d'un subjectiviste, d'un romantique courant où son cœur l'entraîne, mais d'un homme qui se sent tenu par l'irrésistible main du Tout-puissant. Et il est à peine besoin de rappeler avec quelle énergie Calvin proclamait le droit souverain de l'Eternel sur nous, ses créatures.

Que l'essence du mouvement protestant ne soit point le subjectivisme, c'est ce qui apparaît encore avec

clarté par le rôle qu'y tient la Bible. Dès la première heure, la doctrine de la justification par la foi s'y présente associée à celle de l'autorité des Saintes Ecritures ; et tout naturellement, parce que cette « foi » qui procure le salut, c'est la foi en Jésus-Christ, le rédempteur ; cet amour du Père que doit saisir notre confiance, c'est par le don de son Fils qu'il nous est attesté. Ce trésor, qui demeurerait vainement déployé devant nous si nous ne le saisissions pas d'une façon personnelle, — tout comme le plus succulent repas nous serait en vain servi si notre estomac ne l'assimilait point, — ce trésor, ce n'est pas nous qui pouvons le créer, pas plus que notre estomac ne crée les aliments dont il se nourrit. Ce trésor, il a fallu que Dieu nous le donnât, et qu'il prît soin de nous en faire attester l'existence ; or c'est dans la Bible qu'il nous est présenté ; c'est en la lisant attentivement que nous pourrons le bien connaître.

Cette autorité de la Bible, toujours invoquée par le protestantisme, a pu être conçue, et probablement sera toujours conçue, de façons diverses, depuis l'extrême droite du biblicisme à outrance jusqu'à l'extrême gauche « libérale » ; mais, sous toutes ces nuances, se retrouve la conviction fondamentale que dans ces écrits est contenu l'essentiel trésor.

Il y a deux faces à la thèse de l'autorité de la Sainte-Ecriture : une face négative et une face positive. Elle proclame d'abord l'affranchissement spirituel du chrétien à l'égard des traditions qui ont pu se former au cours des siècles. Ayant constaté l'effroyable divergence entre l'Evangile originel et les doctrines, les sentiments, les pratiques auxquels on se trouvait parvenu à la fin du moyen âge, les Réformateurs mirent les fidèles en garde contre ces végétations adventices qui menaçaient d'étouffer l'arbre de la vie ; et, pour protéger l'Eglise contre tout nouvel envahissement de ce genre, ils enseignèrent qu'il lui faut prendre et garder toujours pour unique

norme ce Nouveau Testament, où l'on trouve les plus directs témoignages concernant le Sauveur, et cet Ancien Testament, où retentissent les voix de ceux en qui lui-même a déclaré reconnaître ses précurseurs. En opposant ainsi, à la doctrine catholique de l'autorité de l'Ecriture sainte et de la tradition, celle de l'autorité de la seule Ecriture, le protestantisme — comme l'a fort bien relevé Ch. Secrétan — « fait ressortir [en ce qui concerne la vérité chrétienne] la suprême importance du point de départ ; il défend la source contre les intérêts tentés de la combler ou de l'empoisonner » (1).

Mais, ce faisant, le protestantisme ne s'est point condamné à l'archéologisme, à la pétrification, à l'immobilisme ; — de cela aussi on l'accuse parfois ! De quoi ne l'accuse-t-on pas ? — Le principe de l'autorité biblique ne nous oblige nullement à reproduire sans cesse avec servilité, dans nos institutions, dans notre vie, dans notre pensée, les détails surannés ou étroitement locaux, bref les formes accidentelles sous lesquelles la Vérité éternelle se manifesta en Palestine, il y a quelques vingt siècles, dans la personne de Jésus, et fut bientôt reproduite par ses disciples. La vérité qui nous sert de norme n'est pas un dogme figé : c'est quelque chose de vivant, comme une semence féconde ; mieux encore, c'est un esprit, c'est l'esprit du Maître qui a déclaré que, lorsqu'il ne serait plus visible pour les siens sur la terre, il serait néanmoins avec eux toujours, il serait « en eux », par cet esprit, pour les « conduire en toute vérité ». C'est sous cette inspiration-là qu'à chaque génération chrétienne il appartient de chercher ce qui répond à ses propres besoins, et à ceux du monde contemporain, dans cet intarissable trésor biblique d'où, avec tant de « choses vieilles » (ce qui ne veut pas dire vieillies), on peut encore et toujours puiser tant de « choses nouvelles ».

Ainsi constamment en contact avec les archives du

(1) *Philosophie de la liberté*, II. *L'histoire*. 2e éd. (1872), p. XLIX.

christianisme authentique, ainsi l'œil toujours fixé sur la personne du Christ, nous sommes garantis contre les écarts funestes (1), sans être aucunement gênés dans l'opportun exercice de notre spontanéité : telle, dit Vinet (en une note rapidement jetée dans son agenda) (2), telle une corde attachée solidement à l'un de ses bouts mais qui peut se balancer en liberté. La Bible, et le Christ qui en est le centre, voilà, en effet, le point fixe auquel reste suspendu le protestantisme entier dans ses oscillations les plus diverses. Et voilà pourquoi, — au grand ébahissement de ceux qui, depuis Bossuet, vont prophétisant toujours qu'il est condamné à se subdiviser sans cesse et à périr dans le désordre, — le protestantisme n'est point en train de périr, ni de s'émietter en incohérents morceaux, mais plutôt de prendre toujours mieux conscience de l'unité foncière qu'il présente sous la variété de ses frondaisons.

En outre, s'il refuse à la tradition toute autorité normative, le protestantisme ne s'est jamais privé pour cela des lumières que, librement consultée, la tradition peut fournir. Jamais la patristique et l'histoire des dogmes ne furent scrutées avec plus de zèle, plus d'exactitude qu'à partir de la Réforme, et par les théologiens des Eglises protestantes. Il y a même à signaler là l'origine d'une des plus considérables influences que la Réformation ait exercée au profit du monde moderne. J'emprunte

(1) Tout autrement dangereuse est la situation de l'Eglise romaine : s'interdisant de jamais admettre qu'elle ait pu se tromper, et par conséquent s'obligeant à traîner avec elle le fardeau, de plus en plus encombrant, de tout son passé, il est fatal qu'elle aille sans cesse s'éloignant davantage de l'Evangile authentique. Elle est *irréformable* par essence ; or il faut que la réformation soit « en permanence dans l'Eglise » ; la réformation, c'est-à-dire le constant réveil du christianisme essentiel aux dépens des abus, des préjugés, des routines qui tendent toujours à encombrer sa marche : « Luther et Calvin n'ont pas, une fois pour toutes, réformé l'Eglise, mais affermi le principe et posé les conditions de toutes les réformes futures. » (Vinet, *Etudes sur la littér. fr. au XIXe siècle*, (1857), III, p. 392.)

(2) 25 janv. 1834. Voir Vinet, *Philosophie religieuse* (1918), p. LXII, note.

sur ce point le témoignage du P. Hogan, qui fut professeur de dogmatique à Saint-Sulpice de Paris, avant d'être le Supérieur du Séminaire catholique de Boston. Il dit, dans son livre remarquable sur *Les études du clergé* (1) : « Le protestantisme porta à la scolastique des atteintes bien plus profondes que la Renaissance... Au cours des incessantes controverses des XVIe et XVIIe siècles, les abstractions et subtilités de l'Ecole furent graduellement abandonnées et remplacées par les armes plus puissantes de la science biblique et patristique... Une érudition solide et des faits bien établis pouvaient seuls fournir des arguments valables... Avec le temps, les catholiques eux-mêmes en vinrent à s'y appuyer... [Or] l'exploration des sources historiques exige une sorte de tact, un sens critique que la métaphysique et la dialectique ne peuvent guère développer. »

Nullement dédaigneuse des lumières que de savantes études peuvent fournir à la religion, la Réforme a eu toutefois cette audace de mettre les Saintes-Ecritures entre les mains de tout le monde : se confiant assez dans le caractère de ces livres pour croire que quiconque les lirait avec sérieux, dans le but sincère d'y recueillir la parole de Dieu, ne manquerait pas de l'y trouver. Audace, ai-je dit : oui, grande et généreuse hardiesse, dont les conséquences furent incommensurables. Car de là sont dérivés tant d'efforts pour assurer l'instruction populaire, puisqu'il ne fallait pas qu'en pays protestant personne demeurât incapable de lire la Bible ; et de là aussi cet appel constant adressé à l'intelligence, à la méditation, à la réflexion morale de chacun : les plus modestes, les plus simples se trouvant mis à même d'écouter directement la voix révélatrice. Promotion magnifique de ces foules invitées, au nom de Dieu même, à sortir enfin de leur paresseuse minorité !

Comme il arrive à toutes les hardiesses, même aux plus

(1) Traduit par l'abbé Boudinhon, 2e éd., Paris (1902), p. 81.

divines (témoin ce qu'il advient trop souvent des pouvoirs à nous conférés par le Créateur !), celle dont nous parlons a entraîné certains accidents fâcheux. Vous connaissez ce vers célèbre :

« Tout protestant est pape, une Bible à la main. »

Quand, pour posséder une Bible, quelqu'un se croit ainsi permis de se conduire en pape, c'est qu'il cesse d'être fidèle au principe du protestantisme. Quelques-uns des meilleurs ont eu le tort, hélas ! de le faire, parfois ; et un trop grand nombre de beaucoup moins grands le font aujourd'hui même : gens qui, lisant leur Bible à tort et à travers, en dépit de toute saine méthode et dédaigneux de toute information historique, gens surtout qui, cherchant autre chose dans la Bible que ce qu'il y faut chercher, ont cru y découvrir je ne sais quelle donnée saugrenue, à laquelle ils ne manquent pas d'attacher une importance capitale et au nom de laquelle ils groupent autour de leurs personnes un certain nombre de sectaires, proclamant — tout comme on le fait ailleurs — que hors de leur communion il n'est pas de salut et que, pour avoir Jésus-Christ et Dieu le Père, il est indispensable de s'enrôler dans leurs rangs.

Ces abus commis dans l'emploi de la Bible nous affligent, assurément, mais ils ne condamnent point à nos yeux le principe dont ils prennent occasion. Certes, les gens qui ne sortent jamais de leur chambre ne risquent pas de se casser la jambe en rue,... mais ils s'anémient. En soustrayant la Bible à la lecture publique et aux libres méditations des fidèles, on évite quelques excentricités, peut-être, et certaines étroitesses (que d'autres viennent remplacer d'ailleurs) ; mais on se prive de cette atmosphère, tonique et toujours à nouveau purifiée, qui se respire là où règne ce qu'on peut nommer la culture biblique.

IV

La Bible mise entre les mains de tous est une des manifestations les plus caractéristiques de ce que j'appellerai (malgré l'abus moderne de ce mot) l'anticléricalisme protestant. Si nos pères ont fait tant de sacrifices pour ne pas se laisser arracher les Saintes-Ecritures enfin reconquises, si pour l'amour d'elles ils acceptèrent de périr sur les bûchers ou de ramer sur les galères de Louis XIV et de Louis XV, c'est que cette Bible, c'était pour eux — selon le mot du philosophe que j'ai cité tout à l'heure — la « source » à laquelle ils buvaient directement l'eau vive, et dont ils ne voulaient permettre à personne de les venir séparer. Le système romain suppose partout la distinction du laïque et du prêtre, et la nécessité pour le premier de passer par la médiation du second ; le système protestant repose, au contraire, sur la proclamation du sacerdoce universel, ce qui veut dire qu'il ne reconnaît point de caste sacerdotale, point de prêtres attitrés, mais bien — du moins est-ce très généralement le cas — divers ministères qui peuvent être exercés, au service du Seigneur et des fidèles, par des hommes que leur caractère, leurs connaissances, une consécration spéciale de leur temps à ce service désignent, dans la communauté religieuse, aux fonctions d'anciens, de diacres, de pasteurs.

Le catholique se laisse dire par les autorités de son Eglise : « Le texte des Saintes-Ecritures est trop difficile à comprendre pour toi ; sa lecture pourrait te devenir dangereuse ; c'est à nous d'en déterminer le sens et de t'en donner ce que nous jugerons opportun. » Entre l'âme du fidèle et l'Evangile ou la parole des prophètes ainsi se glisse le clergé. Tout autre est la condition du protestant, qui, sans doute, — pour peu qu'il soit raisonnable — s'estime heureux que des gens compétents l'assistent dans son étude du Saint-Livre, mais qui ne se sent point lié par leurs interprétations et qui, pour l'entretien

de son âme, puise directement, tant qu'il le veut, à cette abondante et pure fontaine.

Les catholiques viennent chercher dans le sacrement la présence « réelle », comme ils disent, c'est-à-dire la réincarnation du Sauveur, avec renouvellement de son sacrifice ; mais cette grâce dépend tout entière pour eux de l'assistance du prêtre : car seule la bouche d'un prêtre peut conférer à la formule sacramentelle le formidable pouvoir de ramener le Christ sur la terre (1). Le protestant, lui, sait que, puisque « Dieu est esprit », il ne saurait rien y avoir de plus « réel », au sens absolu de ce mot, que la communion spirituelle avec le Sauveur glorifié, « assis à la droite de Dieu », c'est-à-dire partout présent désormais et en possession de la souveraine puissance. Et cette communion intime, directe, vivifiante, un protestant sait qu'il la peut réclamer, qu'il la peut posséder où qu'il se trouve, à toute heure de son existence, sans avoir pour cela besoin de l'intervention de personne : sublime privilège ! qui ne l'empêche point de profiter avec reconnaissance des divers moyens de grâce qu'il peut trouver en se réunissant à ses frères, et particulièrement de cette sainte Cène qui, en son admirable simplicité évangélique, renferme, pour qui prie et qui pense, d'inépuisables richesses mystiques et morales.

On n'est pas catholique sans donner son adhésion aux dogmes décrétés par l'Eglise, dogmes dont les termes et le sens sont, sur plus d'un point, — et on l'avoue, — insaisissables pour la grande masse des fidèles ; il suffit donc que ceux-ci leur accordent une « foi implicite », il suffit qu'ils se déclarent soumis à l'autorité ecclésiastique, prêts à accepter ce qu'elle a décrété jusqu'ici et tout ce qu'elle pourra décréter encore. Ce qu'on appelle « foi »,

(1) Dans l'*Histoire moderne* d'Albert Malet, 3e éd. (1914), p. 139 (et c'est là que les jeunes protestants français, ainsi que beaucoup de Suisses romands, apprennent leur histoire !), on lit : « Wycliffe repoussait le dogme essentiel du christianisme [du catholicisme romain, oui, peut-être], la Transsubstantiation. »

dans le protestantisme, est tout autre chose : il s'agit d'une adhésion personnelle et positive, et beaucoup moins d'une adhésion intellectuelle que d'une adhésion de cœur à la grâce du Dieu saint, manifestée dans le Christ ; « nous ne croyons pas au christianisme, disait Vinet, nous croyons en Jésus-Christ » (1). Cette foi évangélique peut être plus ou moins vivante, plus ou moins réfléchie, elle peut avoir ses heures de défaillance, mais du moment qu'elle existe elle est directe et sans référence à autrui ; c'est pour cela même qu'elle est régénératrice, qu'elle est principe de vie morale.

C'est par une voie très logique, me semble-t-il, que, de ces deux notions différentes de la foi, on a pu arriver, d'une part, à la thèse que « le but sanctifie les moyens » et, d'autre part, à ce principe qu'a formulé le grand moraliste chrétien de Lausanne : « La vérité sans la recherche de la vérité n'est que la moitié de la vérité » (2). Par la première de ces thèses il ne sera que trop facile de glisser à l'apologie de l'intolérance : car, si l'essentiel est que l'Eglise soit obéie et que son credo soit admis, fût-ce sans pénétration véritable et sympathique, on peut espérer d'atteindre à un tel résultat par l'emploi de la force et des persécutions quand les autres moyens échouent. Mais, si l'essentiel est que l'homme se confie et se donne, il importe de le mettre en état d'être toujours sincère : car mieux vaut qu'il reste, longtemps peut-être, à ne pas saisir toute la vérité, mais du moins aimant la part de vérité qu'il a pu jusqu'ici saisir, et conservant la pureté de son regard pour des découvertes futures.

Il semble donc que du principe essentiel de la Réforme doive découler directement la pratique de la plus large tolérance, que dis-je ? du plus profond respect de la liberté de penser. Et je crois bien, en effet, que cette filiation logique est exacte ; mais il faut avouer que le

(1) *Etudes évangéliques* (1847), p. 44-45.
(2) *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* (1858), p. 392.

protestantisme a été lent à le reconnaître. En réalité, si la Réforme du XVIe siècle a porté un coup décisif au régime de la tyrannie dogmatique, c'est surtout par le fait qu'en brisant l'unité de l'établissement ecclésiastique, elle en ébranlait le pouvoir matériel. Peu à peu, toutefois, le protestantisme a pris pleine conscience de ce qu'implique sa thèse de la spiritualité de la religion ; il a ouvertement répudié les fautes qu'il avait jadis commises à cet égard ; et je ne sache pas qu'on pût trouver aujourd'hui nulle part dans la chrétienté évangélique quelque chose qui, même de bien loin, fasse le pendant des terribles déclarations de l'Encyclique *Quantâ curâ* et du Syllabus qui la résume : « Anathème à qui dira que chaque homme est libre d'embrasser et professer la religion qu'il répute vraie... Anathème à qui dira qu'on ne peut que louer certains pays catholiques où la loi pourvoit à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes respectifs » (1).

En enlevant à la caste sacerdotale son autorité soi-disant surnaturelle, le protestantisme a très puissamment contribué à l'affranchissement des sciences, tant juridiques que naturelles, du joug de la théologie. Remarquez qu'il ne s'agit pas ici des relations entre la science et « la religion ». Je suis convaincu pour ma part qu'une foi évangélique, positive et très vivante, — si elle entre en conflit, naturellement, avec certaines interprétations philosophiques de la science, qui sont de leur côté une espèce de foi, soit religieuse, peut-être, mais non chrétienne, soit irreligieuse, — se trouve fort bien conciliable avec les résultats réels des sciences. Mais il en peut aller tout autrement d'une « théologie », c'est-à-dire d'un système, bâti, je le veux bien, en son temps au moyen de toutes

(1) On peut voir dans Fernand Mourret, *L'Eglise contemporaine* (Paris, 1920), p. 501, note, comment certains théologiens ont contesté que le *Syllabus* jouît du caractère ex cathedra, soit de l'autorité papale, mais comment cette thèse est irrecevable : l'*Encyclique*, du reste, contenant, de fait, tous les principes des assertions formulées dans le *Syllabus*.

les ressources du savoir alors disponibles, mais dont les représentants ne doivent pas avoir la prétention d'arrêter au point où ils sont parvenus eux-mêmes le progrès des études d'autrui. On se rappelle comment l'Inquisition romaine condamna Galilée : ces théologiens professant, d'une part, que les théories d'Aristote selon lesquelles la terre est le centre du monde font autorité décisive en matière de cosmologie et, d'autre part, que la Bible, comme ils voulaient qu'on l'interprétât, oblige tout chrétien à confesser que le soleil tourne autour de notre globe. En vain le pauvre savant les priait-il de considérer que la Parole de Dieu a comme but de nous révéler quel est pour notre âme le chemin du ciel, et non pas de quelle façon les astres tournent dans les cieux. Il n'y avait aucune incompatibilité, en effet, entre la religion chrétienne et une astronomie meilleure que celle de Ptolémée ou d'Aristote, mais il y avait opposition entre la science vivante et le pseudo-savoir des ecclésiastiques de l'époque (1). Le principe protestant permet d'éviter d'aussi absurdes conflits ; et on ne peut considérer que comme un très regrettable oubli de ce principe certaines controverses récentes concernant l'évolutionisme, qui ont eu lieu en Amérique et qui semblent avoir été fort mal inspirées. De fait, la science jouit habituellement, en terre protestante, d'une légitime et complète indépendance à l'égard de l'Eglise et de ses ministres.

Une dernière conséquence que je veux indiquer de la Réformation du XVIe siècle, et ce n'est pas la moindre. En rejetant la distinction entre deux sortes de vie chrétienne, dont l'une supérieure à l'autre par essence, —

(1) On trouvera l'essentiel sur ce procès fameux dans l'ouvrage de Th.-Henri Martin intitulé *Galilée ; les droits de la science*, etc. (Paris 1868). L'auteur insiste sur la prudence — inspirée d'En Haut — avec laquelle Urbain VIII, tout en poussant la Congrégation de l'Index, en 1616, et l'Inquisition romaine, en 1633, à sévir contre Galilée, eut soin de ne point compromettre en cette affaire son autorité personnelle et pontificale.

Un court article de M. Vincenzo Cento, dans *Bilychnis* (Rome, numéro de nov.-déc. 1925, p. 330-339), donne la récente bibliographie du sujet.

j'entends : d'un côté, celle du clergé et des membres des divers ordres religieux, et de l'autre, celle des simples fidèles, — le protestantisme a relevé la valeur de l'existence humaine en général, et notamment celle de la vie de famille ; il a proclamé que la plus modeste carrière peut et doit être poursuivie de manière à glorifier Dieu, tout comme celle d'un ecclésiastique de profession ; il a enseigné que le célibat ne saurait constituer ni un mérite ni une des conditions de la sainteté : celle-ci ne dépendant point de quelque forme d'existence exceptionnelle, mais uniquement de la fidélité avec laquelle chacun, dans la situation où il se trouve, obéit à l'esprit du Christ.

Et à tout cela se rattache enfin la façon dont les nations modernes sont arrivées à secouer le joug de l'autorité ecclésiastique.

En vertu de la confusion fondamentale établie entre la religion et ceux qui se donnent pour ses ministres — sans qu'ils la représentent toujours dignement, — l'autorité papale avait la prétention de régenter les empereurs, les princes et les peuples : l'autorité spirituelle n'est-elle pas, disait Rome, supérieure au pouvoir temporel, et les rois ne doivent-ils pas obéissance à Dieu ? (1). — Sophisme ! a déclaré la Réforme : le cas est analogue à celui de ces théologiens qui, sous prétexte qu'ils s'occupaient des choses divines, se croyaient en droit de dicter des lois à l'astronomie. Comme les sciences naturelles possèdent leur valeur propre en face des travaux des théologiens, ainsi cités et nations ont leur autonomie en face des institutions que peuvent susciter et maintenir les besoins religieux des âmes.

(1) Il vaut la peine de méditer la récente encyclique de Pie XI (janvier 1926) instituant la fête du Christ roi. On y lit : « Un triple pouvoir, le législatif, le judiciaire et l'exécutif, est compris dans le principat du Christ... Le Christ [et son vicaire, bien entendu] ayant reçu de son Père un droit absolu sur toutes les choses créées, son autorité s'étend sur toutes les choses civiles... La peste de notre temps est la prétendue laïcité... On refuse à l'Eglise [N. B. !] le droit qui découle du droit de Jésus-Christ de commander les nations, de leur donner des lois, de gouverner les peuples pour les conduire à l'éternelle félicité. »

Certes, pour qui ne nie pas l'existence de Dieu, il est évident que les rapports entre nous et Lui sont hiérarchiquement supérieurs aux rapports établis entre nous et nos semblables ; autrement dit : la religion va plus profond et plus haut que la politique. La première appartient au domaine de l'absolu ; son mot d'ordre est : communion, sainteté, charité. La seconde se meut dans le monde du relatif ; elle a pour tâche de maintenir le plus possible de paix et de liberté entre les hommes, en dépit de leurs intérêts colluctants ; son mot d'ordre est : justice.

Tout croyant sait qu'une vraie conversion du cœur doit compter au nombre de ses conséquences une plus grande fidélité dans l'accomplissement des obligations de l'ordre civil ; et il est convaincu que chaque progrès qu'un peuple pourra faire dans la voie d'une saine piété évangélique ne manquera pas de réagir heureusement sur son état social, d'élever le niveau de ses aspirations nationales, de l'amener à des conceptions moins imparfaites de la justice, de le pousser à formuler mieux le droit et à le mieux pratiquer. Telle est « l'autorité spirituelle » — oui : spirituelle — que doit ambitionner la religion, et qu'elle exercera réellement dans la mesure même où elle sera d'une façon plus pure l'expression de l'Esprit. Mais les institutions religieuses, l'Eglise ou les Eglises, ni leurs chefs ou ministres, n'ont point à intervenir comme tels dans les affaires de l'Etat. C'est au peuple lui-même — et tant mieux si vous avez su le pénétrer largement de sève chrétienne ! — qu'il appartient de s'organiser comme il l'entend, au gré de ce qu'il pense être ses vrais intérêts, et conformément à l'idéal politique auquel il est parvenu.

En contrepartie de cette indépendance de l'Etat franchement reconnue, il faut proclamer, pour la religion comme pour toutes les autres manifestations de la vie spirituelle, liberté d'examen et de choix, liberté d'association, liberté de parole et de propagande : le tout, bien entendu, dans les formes conciliables avec l'existence de

la société civile au sein de laquelle il s'agit de se mouvoir. Or (cela n'est que trop certain), les Etats que la Réforme avait délivrés de l'empire du prétendu «pouvoir spirituel» — soit pouvoir politique — de Rome, ont eu beaucoup de peine à comprendre ces principes ; à leur tour ils eurent la prétention de dominer en une sphère qui ne leur appartenait point ; et ce n'est que peu à peu, au prix de luttes souvent douloureuses, que la distinction évangélique entre le domaine civil et le domaine religieux s'est, au moins partiellement, établie. Elle s'établirait d'autant mieux que l'Etat deviendrait plus libéral et, par là-même, répondrait mieux à l'esprit du protestantisme.

Nous croyons que c'est là ce qui se réalisera tôt ou tard, car nous ne désespérons pas de la nature humaine, étant donnée l'action qu'exerce sur elle l'indestructible levain qu'est l'Evangile. Mais nous ne sommes point assez aveugle pour ne pas constater que notre Europe — comme cela lui est arrivé plus d'une fois déjà — passe en ce moment par une phase de réaction très dangereuse. Cette réaction contre les progrès du libéralisme a deux agents opposés mais jumeaux, qui s'appellent et s'excitent l'un l'autre, comme les deux pôles opposés d'une même électricité : à gauche le socialisme collectiviste, centralisateur et bureaucratique, à droite la poussée dictatoriale.

Il est temps que l'esprit du protestantisme souffle avec une vigueur nouvelle et vienne ranimer dans les cœurs de maints croyants, intimidés par les rodomontades des adversaires de la liberté, le sentiment des droits qui appartiennent à toute personnalité humaine.

Qu'il me soit permis, en terminant, de faire appel à ceux qui — nombreux parmi nous — ne veulent ni du drapeau rouge ni de la chemise noire, mais qui, sans bien réfléchir peut-être, n'ayant pas d'intérêt direct en matière religieuse, sourient aux critiques qu'ils entendent formuler contre la foi dans laquelle ils furent élevés, ou assistent même avec quelque sympathie aux efforts qui sont faits

aujourd'hui, chez nous comme ailleurs, pour entraîner peu à peu l'opinion publique et finalement obtenir, si possible, un nouveau mouvement de contre-réformation comme celui que l'Europe a connu pendant le XVIIe siècle. Que les personnes dont je parle songent mieux aux conséquences qu'entraînerait le triomphe d'un tel mouvement ; et, quand elles auront compris tout ce qu'il ramènerait de choses néfastes et tout ce qu'il détruirait des plus précieux trésors si chèrement acquis par nos pères, je suis convaincu qu'elles n'hésiteront pas à se compter — quel que puisse être le degré de leurs convictions évangéliques — parmi les « Amis de la pensée protestante ».

PH. BRIDEL.

APPENDICE (note de la page 14)

Nous avons dit que « en général » on reconnaît au protestantisme une tendance éthique ; néanmoins les polémistes catholiques ne se font pas faute d'accuser parfois d'immoralité la Réforme. J'ai entendu, il y a quelque trente ans, dans l'Eglise d'une de nos villes romandes — c'était un jour d'Ascension, — un prédicateur exposer que le protestantisme enseigne une doctrine fort commode pour les pécheurs : « D'après lui, disait l'orateur, il vous suffit de croire (et de croire pas grand'chose !), après quoi vous faites tranquillement tout ce qui peut vous plaire. »

Souvent les auteurs catholiques se sont attaqués à la personne et à la conduite des Réformateurs du XVIe siècle. Dans son livre intitulé *Trois réformateurs*, M. Jacques Maritain représente Luther comme un pauvre homme qui va s'enfonçant de plus en plus dans la chair. Mais la série de portraits qu'à cet égard il invoque en témoignage révèlent tout simplement qu'un homme d'âge mûr, chargé de lourdes responsabilités pratiques, d'un côté n'est pas aussi maigre qu'un jeune ascète et, de l'autre, porte en son regard moins extatique, en sa bouche plus ferme, la marque des résolutions tenaces et l'empreinte des rudes combats. Quant au dernier portrait reproduit, ce qu'il montre c'est la douloureuse figure d'un mort, bouffi par l'hydropisie et l'asphyxie finale.

L'esquisse biographique tracée par M. Maritain n'est qu'une caricature ; elle ressortit à ce genre historiographique, à la mode aujourd'hui dans certains milieux, et dont la méthode consiste à mettre en saillie quelques traits choisis, dont on se pique d'établir l'exactitude documentaire, mais en passant sous silence le reste, considérable, des

faits qui, s'ils étaient énoncés, transformeraient du tout au tout la portée de ce qu'on veut bien nous conter.

Le résumé que M. Maritain nous présente de la doctrine de Luther n'est pas plus exact ; on peut même dire que c'est un pur contre-sens. Décidé à y trouver le funeste et impie « avènement du moi », le subtil dialecticien fait ce tour de force : de démontrer que l'homme qui n'a cessé de proclamer (d'une façon passionnée et souvent excessive) le néant de l'homme devant Dieu, était un archi-pélagien, ne comptant que sur ses propres forces ! Pour en venir à cette merveilleuse conclusion il faut commencer par soutenir, qu'au dire de Luther, l'âme qui se confie au Christ ne puise en cette foi nulle transformation morale ; or il suffit de lire le traité de la *Liberté chrétienne* pour se rendre compte que le réformateur pense tout le contraire : « Comme le feu s'échauffe au contact du feu, ainsi l'âme que la Parole divine pénètre, est transformée à l'image de Dieu... L'amour de Dieu devient le mobile de toute l'activité du chrétien... Les œuvres sont l'exercice même de la foi, ... l'homme bon accomplit les œuvres bonnes. »

Tout protestant devrait méditer l'admirable petit livre que nous venons de nommer : il contient la moëlle de la doctrine évangélique. — Et peut-être les protestants feraient-ils bien aussi de lire (en un autre genre) — pour se faire une juste idée de ce que valent certaines accusations — ces *Propos de table* (*Tischreden*) de Luther, dont on nous parle souvent, par allusion, en roulant des yeux pudibonds comme s'il s'agissait là d'une véritable ignominie pornographique. Ils y trouveront — oui ! à la mode du XVIe siècle — des mots grossiers, surtout quand le lutteur exaspéré se met à parler du pape et de ses troupes : rien pourtant qui ressemble de loin aux longues cochonneries qu'étale trop souvent Rabelais, et d'ailleurs pas une grivoiserie, pas une immoralité. D'autre part, à côté de beaucoup de récits superstitieux, de beaucoup de naïvetés et même de niaiseries, — les familiers de Luther ayant servilement noté *tout* ce qu'il disait dans ses heures de repos et parfois de badinage, — des choses charmantes, touchantes ou profondes, sur la nature, sur la famille, sur le caractère divin de la maternité, et enfin quelques magnifiques envolées religieuses. Il est regrettable que dans sa traduction, du reste précieuse, Gustave Brunet — qui donne fidèlement tout le reste, sans manquer notamment aucune des grossièretés de langage du réformateur saxon, — ait fait de fortes coupures parmi les plus belles pages, sous prétexte que les « discussions théologiques » auraient ennuyé les lecteurs. Il faut donc compléter Brunet par Kuhn, *Luther, sa vie et son œuvre* (1884), tome III, p. 254 et suivantes (voir, en outre, p. 209 et 210).

A ceux qui, capables de lire l'allemand, désireraient suivre une discussion détaillée et objective des divers griefs formulés ou renouvelés contre Luther, par le P. Denifle entre autres, nous recommanderions le livre de H. Boehmer, *Luther im Lichte der neueren Forschung*, 5e éd., 1918.